



## Tarifs et conditions sur les salles et les diverses locations

<b>Location des salles</b>			
<b>Base de Loisirs - Halle</b>	Habitants et Associations Val d'Arry, Journée	<b>55€</b>	Caution de 300€  Mise à disposition gratuite pour les Associations de Val d'Arry, une fois par an
	Associations et CE hors commune Journée	<b>135€</b> ( Samedi, Dimanche et jours fériés) <b>90 €</b> (Lundi au Vendredi)	
<b>Salle des Fêtes de Noyers-Bocage</b>	Habitants Val d'Arry Journée	Eté : (01 /05 au 30/09) / <b>140€</b> Hiver : (1/10 au 30/04) : <b>170€</b>	Caution de 300€  Mise à disposition gratuite pour les Associations de Val d'Arry, une fois par an  Location possible uniquement entre 8h et 20h.
	Hors commune Journée	Eté : (01 /05 au 30/09)/ <b>210 €</b> Hiver : (1/10 au 30/04) : <b>260€</b>	
	Habitants Val d'Arry Demi-Journée	Eté : (01 /05 au 30/09) : <b>50€</b> Hiver : (1/10 au 30/04) : <b>70€</b>	
	Hors commune Demi- Journée	Eté : (01 /05 au 30/09) : <b>80 €</b> Hiver : (1/10 au 30/04) : <b>100€</b>	
<b>Salle des Fêtes du Locheur</b>	Journée	Eté : (01 /05 au 30/09)/ <b>120 €</b> Hiver : (1/10 au 30/04) : <b>150€</b>	Caution de 300€  Mise à disposition gratuite pour les Associations de Val d'Arry, une fois par an  Location possible uniquement entre 8h et 20h.  Location uniquement aux habitants de Val d'Arry.
	½ journée	Eté : (01 /05 au 30/09)/ <b>50 €</b> Hiver : (1/10 au 30/04) : <b>70€</b>	

<b>Mairie de Tournay sur Odon</b>	½ journée	<b>30 €</b>	Location possible uniquement à la journée, avec une utilisation de la salle entre 8h et 20h.  Mise à disposition gratuite pour les associations.  Location uniquement aux habitants de Val d'Arry.
	Heure	<b>7 €</b>	
<b>Mairie de Missy</b>	½ journée	<b>30€</b>	
	Heure	<b>7€</b>	
<b>Mairie du Locheur</b>	-	-	Mise à disposition gratuite pour les associations.
<b>Tarifs divers</b>			
<b>Terrain de tennis</b>		Commune : 35€ par adhérent Hors commune : 45€ par adhérent Professionnels : 60€ par adhérent	Abonnement annuel pour l'accès au terrain. Sous respect du règlement intérieur approuvé lors de la délibération 2021-06-38
<b>Information complémentaire</b>	Ni location ni prêt de vaisselle à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024. Mise à disposition pour les associations.  Ni location ni prêt de chaise (suppression délibération du 10 décembre 2018).		
<b>Médiathèque</b>	Commune	Tarif individuel : 5€ Tarif Famille : 10€	Gratuité pour les bénévoles de la médiathèque.
	Hors commune	Tarif individuel : 10€ Tarif Famille : 20€	

<b>Bois</b>	60€ le stère (prendre sur place – station d'épuration) 90€ le stère (livré sur la commune)	Vente de 5 stères maximum par foyer
<b>Tarif reprographie</b>	Photocopie A4 noir et blanc : 0,10 € Photocopie A4 couleur : 0,50 € Photocopie A3 noir et blanc : 0,20 € Photocopie A3 couleur : 1 €	Valable en Mairie et Médiathèque

- Demi-journée , 3h , soit de 9h à 12h ou 14h à 17h